

**COMPTE RENDU**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**29 mai 2017 à 20h30**

**L'an deux mille dix-sept, le 29 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Tréminis, s'est réuni, sur la convocation de Frédéric AUBERT, Maire, du 24/05/2017.**

Présents : Frédéric Aubert, Jacqueline Bonnet, Jean-Pierre Filiatre, Anne-Marie Fitoussi, Françoise Laurent, Claude Morin, Christian Piccioli, Hervé Robin, Agnès Vallon.

Absents excusés: Christelle Emperaire, Frédéric Melmoux.

Secrétaire de séance : Françoise Laurent.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11/04/2017. Unanimité

Ajout à l'ordre du jour : Dématérialisation des actes réglementaires en préfecture

**1/ Vente du tractopelle**

Le tractopelle connaît une panne importante dont les réparations seraient très coûteuses. Il serait possible de faire l'acquisition d'un matériel complémentaire au tracteur remplissant les fonctions de pelle.

Une proposition de rachat à 3000€ HT a été faite à la Commune.

Après discussion et délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la vente du tractopelle pour 3000€ HT.

Plus généralement les 3 communes Prébois,

Lalley et Tréminis réfléchissent à l'achat de matériel commun. Les discussions ont porté sur:

- le matériel de balayage, nettoyage des chaussées et murets. Dans le cadre d'un plan de gestion de la voirie éco-responsable, nous pourrions avoir un financement de ce type de matériel.

- une mini-pelle

- un groupe électrogène

**2/Recrutement d'un agent technique pour les besoins de l'entretien de propreté des locaux communaux**

Un appel à candidature sera lancé afin de recruter un agent à 31h30/mois.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

**3/ Recrutement d'un agent pour les services scolaires**

Un appel à candidature sera lancé sur la base d'un contrat aidé et pour 95h30/mois pour assurer l'accompagnement au transport scolaire, l'accueil du midi et le temps des activités péri scolaires.

A défaut, le recrutement se fera sur un contrat non subventionné ; dans ce cas, le temps de travail sera réduit et un choix devra être fait sur les services maintenus pour la rentrée scolaire 2017. Les activités péri scolaires pourraient ne plus être obligatoires.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

**4/ Bornage d'une portion de terrain frappée d'alignement.**

M. Le Maire fait connaître qu'il a pris un arrêté d'alignement motivé par le dépôt d'une déclaration préalable de clôture de les parcelles cadastrées section A et numéro 388 et 389.

M. Le Maire propose de faire borner cette partie de terrain, et d'en faire l'acquisition.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

**5/ Projet de location/vente de l'ancienne usine électrique**

Monsieur Le Maire rappelle la demande de location formulée par un charpentier, de louer ce local, afin d'y développer son activité professionnelle.

Compte tenu des travaux de mise aux normes que pourraient occasionner une location, la vente semblerait être une solution moins contraignante.

Une estimation de la valeur du bien a été réalisée par un professionnel de l'immobilier.

Après discussion et délibération le Conseil Municipal accepte :

- de vendre le local à 7 votes pour, 1 contre et 1 abstention,
- ou, éventuellement de le mettre en location à l'unanimité des membres présents,

#### **6/Délibération en faveur de l'engagement d'une réflexion dans le but de la création éventuelle d'une commune nouvelle**

Les rencontres des Maires de Le Percy, Monestier du Percy, Saint Maurice en Trièves, Lalley, Prébois et Tréminis autour de la mise en commun de moyens, les a amenés à envisager un rapprochement entre les communes.

Les communes concernées sont de taille équivalente, ce qui faciliterait un équilibre intéressant pour la nouvelle entité.

Il est proposé aux membres du conseil Municipal de se prononcer sur :

- l'ouverture d'une réflexion concernant l'opportunité d'un éventuel regroupement,
- L'organisation de réunion d'information avec les services de l'Etat, de la Communauté de Communes, des Communes nouvelles récentes et éventuellement un bureau d'étude,
- L'engagement à se tenir informés des décisions pourraient impacter un futur regroupement,
- L'échéance de cette réflexion, fixée au 31 décembre 2017
- La représentation de Tréminis par Monsieur Le Maire dans ces échanges.

Le Conseil Municipal souhaite que les objectifs et les étapes de communication aux Conseils Municipaux sur l'avancée des discussions soient intégrés à la délibération.

De même, les modalités d'information de la population durant cette période de réflexion, devront être mentionnées.

La délibération, mentionnant tous les points ci-dessus exposés, est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **7/ Dématérialisation des actes réglementaires en préfecture pour le CCAS**

Il est proposé de procéder à la dématérialisation du transfert des actes réglementaires concernant le CCAS, comme pour les actes réglementaires de la Commune et du Service de l'Eau et de l'Assainissement.

Une convention sera signée avec l'Etat.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **Questions diverses**

Le bureau d'étude missionné par le Conseil Départemental concernant la route et le pont du Serre, présenteront leur étude le 31 mai.

Ecole : Les réflexions sur le regroupement pédagogique sont arrêtées pour des raisons confuses. Le Maire fera un courrier à la communauté de commune pour relancer le processus.

La vente des coupes de bois aura lieu le vendredi 16 juin à Saint Pierre de Chartreuse.

Festivités :

13 juillet: journée résistance. Sentier de la résistance accompagné et conférence: «les maquis de Tréminis » avec François Boulet.

14 juillet: apéritif et repas (Tréminis' club); bal avec buvette et petite restauration.

Spectacle de la MC2 retenu : Les musiciens du Louvre (début 2018).

Le Maire  
Frédéric AUBERT

